

CHALLENGE ARAMIS

Un concept qui se décline

Aramis joue les agitateurs de talents.

Les enjeux :

- La détection des futurs talents de l'escrime
- La sélection des meilleurs éléments des territoires,
- La préparation des importantes échéances officielles



LE REGLEMENT



DÉROULEMENT



Le Challenge Aramis se déroule sur deux jours. L'évènement comprend à la fois une **compétition par équipes** et une **compétition individuelle**.

Les équipes composées peuvent être issues de club, d'inter-clubs, de sélections ou de structures régionales et étrangères.

Une pré-inscription est nécessaire via le formulaire prévu (*Cf. Site internet www.challenge-aramis.com*).

Composition des équipes via l'extranet fédéral **pour les équipes françaises**.

Le planning prévu est le suivant :

SAMEDI

- Pointage des équipes
- Tour de poules de la compétition par équipes
- « **Tournoi PORTHOS** » (*individuel*)
- Buffet / Cocktail

DIMANCHE

- Matches du tableau de la compétition par équipes
- Matches de classements jusqu'aux finales
- Remise des récompenses

Pré-inscription impérative sur le site de la compétition



RÈGLEMENT



FORMULE :

Relais à l'italienne selon la réglementation F.I.E. en vigueur pour la catégorie concernée (*36 points pour les M15*).

Un tour de poule de 4 équipes ;

Tableau de 32 (ou 16), puis matchs de classements pour toutes les places.

=> *Autant d'assauts pour chaque équipe, pas de repêchage.*

LE CONCEPT :

- Le règlement des rencontres s'appuie sur le règlement sportif fédéral de la F.F.E.
- Les équipes sont composées de 3 tireur(se)s (+1 remplaçant(e) facultatif).
- Les matchs se déroulent sous la forme de relais à l'italienne.
- La compétition est ouverte aux tireurs(ses) licenciés(es), de la catégorie concernée.
- Le nombre d'équipes est limité à 24 chez les filles comme chez les garçons.
- Dans le cas où l'effectif serait dépassé, seront considérées prioritairement les pré-inscriptions des sélections et structures régionales, des sélections étrangères, des clubs respectant la mixité, puis l'ordre des inscriptions (*formulaire + règlement*). Une liste d'attente sera établie en cas de désistement.

Limité à 24 équipes masculines et 24 équipes féminines



PARTICIPATION



INSCRIPTIONS :

Les **pré-inscriptions** s'effectuent sur le site web de la compétition, accompagné du règlement de l'engagement via Hello-Asso.

Pour les équipes françaises, la composition des équipes devra être déposée sur le **site extranet de la FFE** (*inscriptions en ligne*) jusqu'au mercredi précédant la compétition.

Limité à deux inscriptions par arme, il n'est possible d'inscrire une deuxième équipe masculine que si au moins une équipe féminine est présente (*et inversement*).

Effectif et inscriptions

Le nombre d'équipes est limité à 24 chez les filles et 24 chez les garçons.

Au-delà de 16 équipes inscrites dans une catégorie, une liste d'attente est établie dans l'ordre d'arrivée (formulaire + règlement).

Cette liste pourra être débloquée par tranches de 4 équipes afin de garantir la cohérence des poules (16 → 20 → 24).

Les inscriptions seront validées définitivement après confirmation par l'organisation.

En cas de désistement, les équipes suivantes sur la liste d'attente seront invitées à compléter le tableau.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

DROITS D'ENGAGEMENT : 75 € / ÉQUIPE (-20% avant le 15 mars)

Jusqu'à 24 équipes par arme, masculines comme féminines



POINT SUR L'ARBITRAGE



Un arbitre est demandé dès l'inscription de la première équipe.

Deux arbitres devront être renseignés si plus de deux équipes inscrites. L'organisateur pourra lever cette obligation si l'effectif présent s'avère suffisant.

S'il s'avérait impossible de mobiliser un arbitre, l'organisation fera son possible pour en fournir un (*si demande anticipée au préalable*).

Une pénalité de 120€ sera alors demandée pour pallier à son indemnisation et à son accueil.

L'arbitrage n'est pas accessoire : c'est le pilier invisible du sport.

TOURNOI PORTHOS

RÈGLEMENT



Compétition mixte individuelle

Le tournoi fait partie intégrante de l'évènement et regroupe **l'ensemble des participant(e)s** du Challenge Aramis.

Il est également ouvert aux escrimeurs de l'arme et de la catégorie concernée qui souhaiteraient y prendre part.

INSCRIPTIONS :

La compétition est gratuite pour tous les participants du «Challenge Aramis» par équipe.

Ils sont inscrits automatiquement.

5€ pour les escrimeurs ne participant pas à la compétition par équipe

(fin du pointage sur le lieu du tournoi 2 heures avant l'heure programmée du début des matchs)

HORAIRES :

Ils sont susceptibles de varier selon les organisateurs.

A titre informatif, les horaires prévus (samedi) :

- 15h00 - Clôture des inscriptions extérieures *
- 17h00 - Tableau de 128 (ou 256)
- 18h30 - Finale

TOURNOI PORTHOS

RÈGLEMENT



FORMULE :

Tableau d'élimination directe **mixte** et **aléatoire**, **en une touche**, une minute.

Le règlement est le même que lors d'une «mort subite».

Un tirage au sort, au début du match, détermine le vainqueur en cas d'égalité à la fin du temps imparti.

Pas de repêchage.

DÉROULEMENT :

Deux phases de compétition :

Selon l'effectifs, les tireurs sont répartis sur huit ou seize pistes au départ.

Le vainqueur de chaque mini-tableau entre parmi les « finalistes » du Tournoi.

Ces finalistes s'affrontent ensuite jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un.

RÉCOMPENSE :

Les 16 finalistes reçoivent un souvenir de leur performance.

Seul le vainqueur est récompensé.

Il (*ou elle*) remporte une tenue FIE, offerte par notre partenaire Escrime Diffusion.

() Les tireurs ne participant pas au «Challenge Aramis» doivent s'inscrire sur place avant 15h. (Engagement 5€).*